

**DECISION N° 20230525_P_072
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20221213_D_153 du Conseil Communautaire du 13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Finances Mutualisation

Objet : Signature d'une convention de formation professionnelle avec 1,2,3 diplôme pour la réalisation d'une action de VAE d'un agent Loire-Semène

N° 20230525_P_072

Décide

De signer une convention de formation professionnelle avec :

OBJET

**1,2,3 DIPLOME
5 Avenue du Sénateur Girard
59 300 VALENCIENNES**

SIRET : 821 715 158 00027

Pour la réalisation d'une action de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) par Mme Laurence VINCENT dans le cadre d'une demande d'utilisation du Compte Personnel de Formation (CPF)

Dates : Du 3/7/2023 au 4/4/2024

Durée : 14 heures

Lieu : En distanciel

Titre : Educateur de Jeunes enfants

Montant : 966 €

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Ou sous-préfecture

Le :

Fait à LA SEAUVES SUR SEMENE, Le 25/05/2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

